| **Révision de l'aléa mouvements de terrain** |
|---|
| Observations réalisées par : Cédric Duvail |

| **Identification de la zone** | | | |
|---|---|---|---|
| Fiche N°: H05 | Commune : Hitiaa | Point kilométrique le plus proche : PK 37<br>Coordonnées centre de la zone (RGPF_UTM_Zone_6S) :<br>X : 255071.82 m<br>Y : 8052713.6 m | Date de la visite :<br>Avril 2022 |

**Plan de situation**

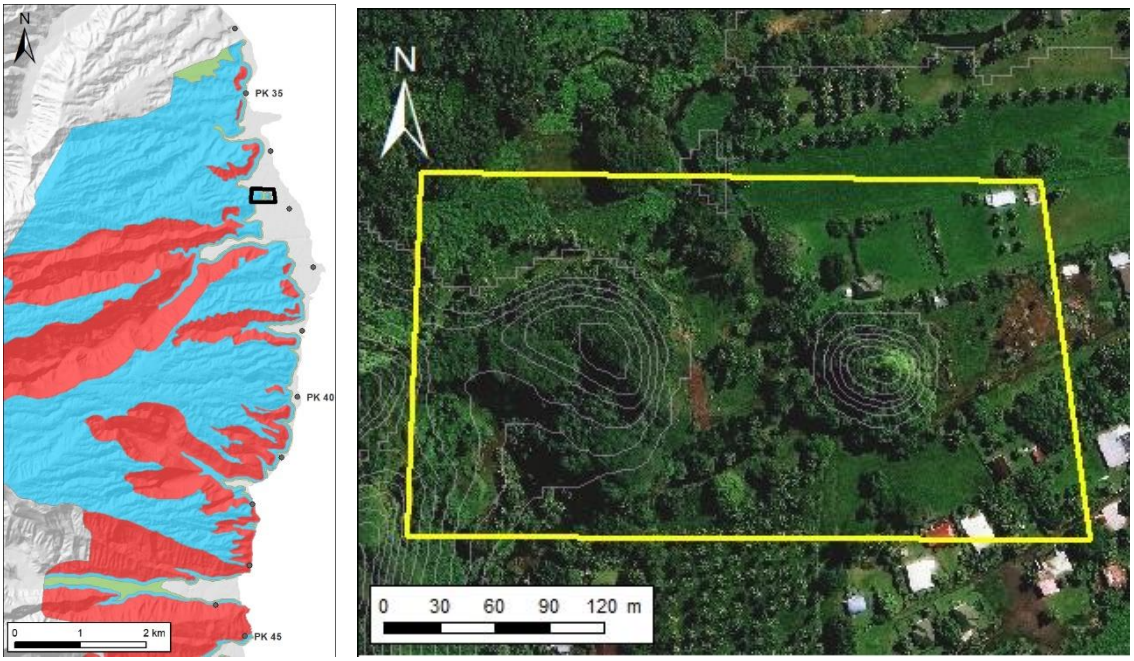


*© 2020 Maxar Technologies*

Fiche concernée | Zone d'étude | Point kilométrique | Courbe de niveau (5m) | Mouvements de terrain répertoriés dans la BD_MVT

## Contexte

**Topographie** : cette fiche couvre l'extrémité Est du relief qui borde le Nord de la rivière Vaiau'a ainsi que la petite butte dans son prolongement. Les reliefs sont de basse altitude (moins de 40 m) au niveau de l'emprise de la fiche. La petite butte forme un relief isolé dans la zone de plaine côtière.

**Géologie** : les reliefs sont composés d'alternances de coulées basaltiques plus ou moins altérées. La végétation dense ne permet pas une vue dégagée sur l'empilement de ces coulées ce qui empêche d'en estimer leur nombre, leurs épaisseurs et niveau d'altération.

**Géomorphologie** : la tendance générale de l'orientation et du pendage des couches géologiques est globalement orientée vers l'Est c'est à dire vers la zone côtière.

**Hydrogéologie** : les 2 reliefs présents au niveau de l'emprise de cette fiche sont séparés par le cours d'eau Vaiau'a.

**Historique des évènements passés** : aucun évènement n'est répertorié dans la BD_MVT au niveau de l'emprise de cette fiche. La zone en pied de pente étant urbanisée / cultivée, il est possible que les traces et dépôts laissés par d'anciens mouvements de terrain aient été remaniés ce qui a pu effacer l'historique de la zone.

## Observations de terrain

*© 2020 Maxar Technologies*

Fiche concernée | Zone d'étude | Trace GPS | Point d'observation

Cette fiche couvre une zone très restreinte où les reliefs sont de faible altitude.

Seuls deux points d'observation sont rattachés à cette zone.

Le point GPS n°436 : ce point met en avant la nature de la falaise qui forme l'extrémité Est du relief. La falaise est composée d'un faciès de scories indurés qui forme des bancs massifs lesquels se détachent en blocs de 1 à 5 $m^3$ (Figure 1).

Le point GPS n°435 : ce point est associé à une observation générale de la butte (Figure 2), laquelle présente des flancs abrupts et est composée du même faciès de scories précédemment mentionné.

## Illustrations

Figure 1 : Falaise rocheuse composée de bancs massifs de scories indurés (photos associées au point GPS n° 436).

Figure 2 : Vue générale sur la butte depuis l'Est (photo associée au point GPS n° 435).

## Type de mouvements de terrain considéré et niveau d'aléa

Les types de mouvements de terrains considérés sont : les éboulements ou chutes de blocs.

Les niveaux d'aléa varient de nul à moyen sur l'ensemble de la fiche.

Le niveau d'aléa moyen concerne les parties de reliefs. Bien que les hauteurs de reliefs soient vraiment limitées (moins de 40 m), les pentes abruptes, le débit en blocs de la falaise rocheuse et les nombreux blocs (de taille imposante) en pied de pentes ont motivé cette cartographie.

Les zones de niveaux d'aléa faible (bande d'une vingtaine de mètres) et considéré comme nul couvrent la plaine côtière environnante où les pentes sont très faibles à quasi nulles.

## Cartographie de l'aléa

**Cartographie initiale** :

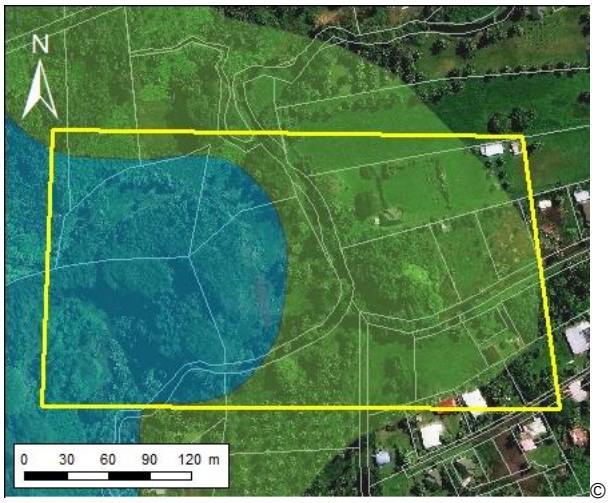


*© 2020 Maxar Technologies*

Fiche concernée | Zone d'étude | Limite cadastre | **Aléa mouvements de terrain** | Faible | Moyen | Fort

**Cartographie mise à jour 2022** :

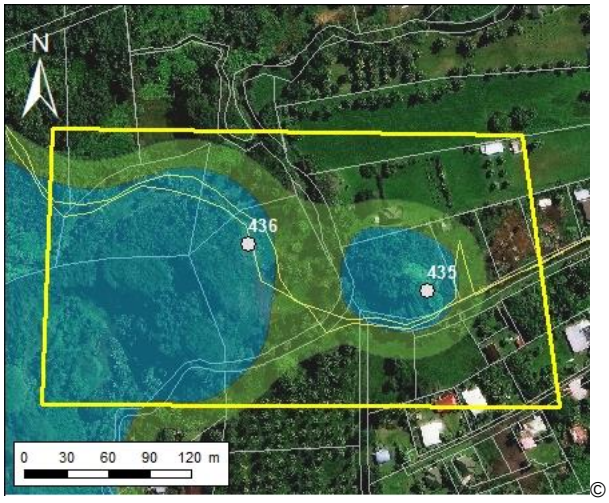


*© 2020 Maxar Technologies*

Fiche concernée | Zone d'étude | Limite cadastre | **Aléa mouvements de terrain** | Faible | Moyen | Fort

Trace GPS | Point d'observation | **Repère de pied de pente et étendue de la zone de réception** | 25m | <25m | >25m

**Nature de la modification et justification** :

D'une manière générale, la mise à jour de la cartographie de l'aléa mouvement de terrain a permis de :

- reclasser la butte initialement classée en aléa de niveau faible en aléa de niveau moyen. Ce reclassement a été motivé par les pentes abruptes, le débit en blocs de la falaise rocheuse et les nombreux blocs (de taille imposante) en pied de pente.
- déclasser une large zone initialement classée en aléa de niveau faible en aléa de niveau nul. Ce déclassement a été motivé par un éloignement jugé suffisant par rapport à la faible hauteur des reliefs et la propagation éventuelle de l'aléa éboulement.

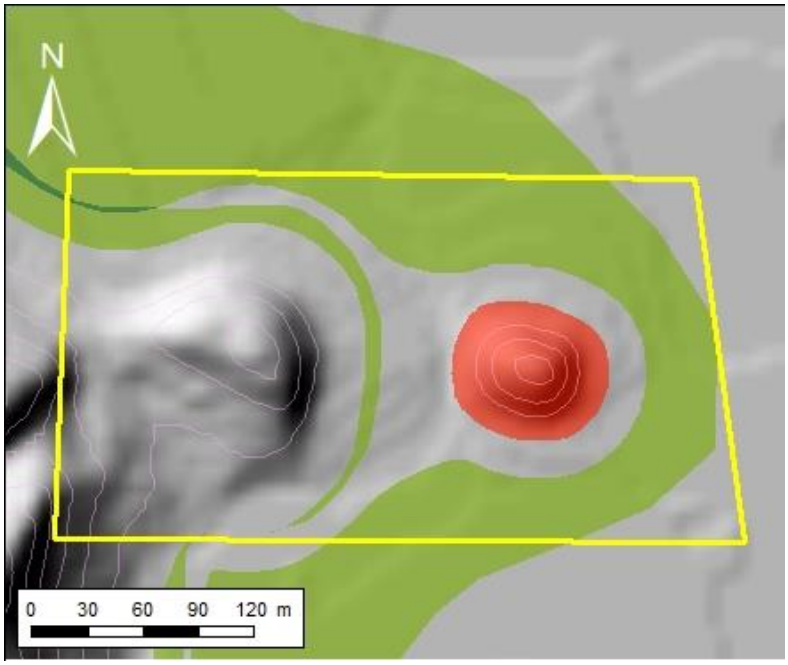


*© 2013 MNT rés. 5m (DAF)*

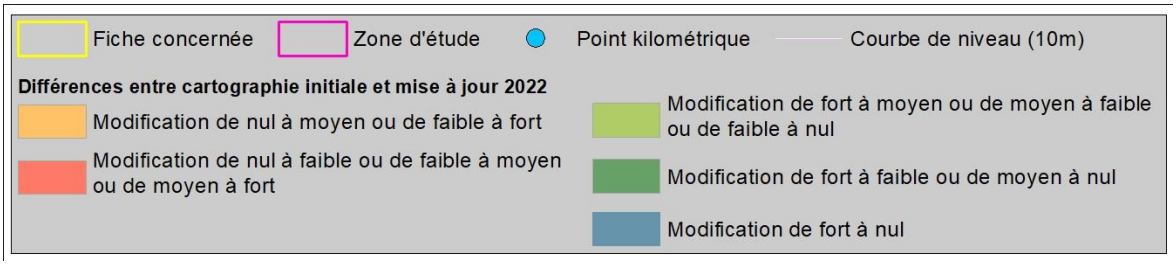
Fiche concernée
Zone d'étude
Point kilométrique
Courbe de niveau (10m)
Différences entre cartographie initiale et mise à jour 2022
Modification de nul à moyen ou de faible à fort
Modification de nul à faible ou de faible à moyen ou de moyen à fort
Modification de fort à moyen ou de moyen à faible ou de faible à nul
Modification de fort à faible ou de moyen à nul
Modification de fort à nul